

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
du COMITE-DIRECTEUR du VENDREDI 24 JANVIER 2025 à 17 heures 30
Salle du Fort Chabrol à ROSSELANGE

Pour l'Eurométropole de Metz

M. LEOMY (Amanvillers) ; MM. CLARIS (Lessy) ; GLESER – SCHMITT (Lorry lès Metz) ; POSTERA - GAVINA (Roncourt) ; **SEBBEN (1^{er} Vice Président)** – BESSON (St Privat la Montagne) ; BOTELLA - CARL (Ste Ruffine) ; Mme SUTTER (Saulny) ; FAVRE - LECLAIRE (Vaux) ; DIEUDONNE (Vernéville)

Pour la communauté de communes Pays Orne Moselle

MM. DOS SANTOS - REPERT (Amnéville) ; M DERIU (Clouange) ; MM. LACAVAL (Moyeuvre – Grande) ; SCHWEIZER – STIBLING (Moyeuvre Petite) ; BROCKLY – Mme SUSANJ (Pierrevillers) ; RISSER - DUMON (Rombas) ; **MATELIC (Président)** - SCHONS (Rosselange) ; MOUGIN (Vitry sur Orne)

Pour la communauté de communes Rives de Moselle

MM. BIGOT (Gandrange) ; DE SANCTIS – D'AMORE (Mondelange) ; **Mmes BAROTTE (2^{ème} Vice Présidente)** MM. ARNOULD – GIRCOURT (Plesnois) ; M. VELLE – Mme MONIER (Richemont) ; Mme RUMML (Talange) ;

Communes

MM. GERARD (Ancy Dornot) ; LEJEAU (Mars la Tour) ; POUGET (Rezonville-Vionville) ; HUMBERT (Tronville)

Etaient absents et avaient donné procuration :

Mme LOGIN (Eurométropole – Amanvillers)	à M. LEOMY (Eurométropole – Amanvillers)
M. JACQUOT (Eurométropole – Lessy)	à M. CLARIS (Eurométropole – Lessy)
M. FACHOT (Eurométropole – Jussy)	à M. LECLAIRE (Eurométropole – Vaux)
Mme LAUEFFER (Eurométropole – Jussy)	à M. FAVRE (Eurométropole – Vaux)
Mme MARTIN (Rives de Moselle – Semécourt)	à M. ARNOULD (Rives de Moselle – Plesnois)
M. GOBBI (CCPOM – Vitry sur Orne)	à M. MOUGIN (CCPOM – Vitry sur Orne)

Etaient absents, excusés :

MM. MULLER (Gravelotte) ; Mme SPORMEYEUR (Saulny) ; DUCHE (Vernéville) ; WROBEL (Bronvaux) ; Mme SAMPY (Bronvaux) ; Mme THOMAS (Clouange) ; MM. MULLER Y – MEOCCI (Marange Silvange) ; Mme DE MOURA (Montois la Montagne) ; MM. NUCCI (Montois la Montagne) ; COVALCIQUE – KLAMMERS (Ste Marie aux Chênes) ; PATRIGNANI – SPINELLI (Fèves) ; MANGONI (Gandrange) . Mme BECKER (Norroy le Veneur) ; MM. LEROY (Rezonville Vionville) ; PIRES (Semécourt) ; WILLAUME (Talange) ; DUVAL (Ancy Dornot) ; LOIZEAU (Mars la Tour) ; PERIN (Puxieux) ; Mme LABISSY (Puxieux) ; M. SPANG (Tronville)

Assistaient également à cette réunion :

M. SOULIER, Maire d'Ancy Dornot
Mme WAGNER, adjointe au maire Montois la Montagne

Monsieur MATELIC souhaite la bienvenue aux délégués présents et leur présente tous ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2025.

Il signale ensuite la présence de M. SOULIER, maire d'Ancy Dornot.

Monsieur MATELIC annonce ensuite les procurations et constatant que le quorum était atteint, passe à l'examen de l'ordre du jour.

I – APPROBATION DES PROCES VERBAUX DES REUNIONS PRECEDENTES

Les procès verbaux des réunions précédentes sont approuvés à l'unanimité.

II – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

La situation socio-économique qui s'installe de façon durable en France doit nous inciter à être très vigilant sur nos impayés. En effet, lorsqu'il devient difficile de boucler les fins de mois, la tentation est grande de ne pas payer sa facture ou de la mettre de côté dans l'attente de jours meilleurs que ce soit pour les particuliers ou les entreprises. Pour réduire ce risque d'emballement des impayés j'ai demandé au service en relation avec la trésorerie d'avoir un œil très attentif et d'agir très rapidement afin de ne pas attendre l'accumulation de dettes qui conduit alors à une situation inextricable. Des résultats positifs dans ce domaine sont déjà tangibles et je tenais à remercier le travail accompli par les services de la trésorerie dans ce domaine.

Le prix de l'eau est passé à 1,20 € H.T. et l'abonnement compteur annuel est passé à 47,7 € H.T. depuis le 1^{er} novembre 2022. Ces tarifs sont maintenus pour l'année 2025.

Comme chaque année et conformément à nos objectifs fixés dans notre politique qualité, notre équipe optimisation réseau s'est investie afin de réduire les pertes d'eau sur notre réseau. Le travail mené tout au long de ces années depuis 2010 a porté ses fruits car notre rendement a gagné près de 15% (en 10 ans) pour se situer à 75,3 % (pour 77,658 en 2023, 78,55% en 2022 et 77,437% en 2021). Un bon chiffre si l'on tient compte du linéaire important de réseau (conduite principale et branchement) et du nombre encore important de compteurs situés dans les habitations (chiffre en baisse constante depuis 2000 avec la mise en place d'une véritable politique volontariste de gestion des branchements particuliers). Néanmoins, une baisse a été constatée en 2023, nous devons donc nous efforcer d'être encore plus performant dans la détection, la réactivité lors des travaux de réparation et suivre attentivement les gros consommateurs. La détection de fuites a été efficace dans 95% des cas.

Ainsi, sur l'ensemble de nos communes, 147 fuites (pour 185 en 2023, 242 fuites en 2022 et 179 en 2021) ont fait l'objet d'interventions au cours de l'année 2024.

Les prélocalisateurs (650 au total) déployés en 2016 sur l'ensemble de notre réseau ont permis à notre équipe optimisation d'être encore plus réactive dès l'apparition d'une fuite.

Le SIEGVO souhaite déployer sur l'ensemble de son parc compteur un système de radio-relève. Le module de radio-relève s'adapte sur le compteur d'eau. Lors du passage à proximité du compteur, l'agent récupère l'index sur son terminal mobile, sans avoir besoin d'accéder directement au compteur. Les données sont ensuite transférées dans le logiciel de suivi des contrats pour permettre la facturation. Le module de radio-relève est en mode veille permanent et n'est activé que lors du passage de l'agent.

Les ventes d'eau en gros ont augmenté de 83,59 % par rapport à 2023 (354 503 m³ en 2023 et 650 829 m³ en 2024)

Les volumes vendus à Orne Aval ont augmenté de 8,06 % par rapport à 2023 (318 281 m³ en 2023 et 343 922 m³ en 2024).

L'alimentation en eau du Soiron reste très fluctuante d'une année à l'autre, en 2023 et en 2024, il n'y a eu aucun volume consommé, il est donc difficile d'établir des perspectives pour 2025.

Les volumes vendus à la Régie de l'eau de Metz Métropole (fourniture d'eau à Chatel Saint Germain) ont augmenté de 1567,99 % (17 007 m³ en 2023 et 283 675 m³ en 2024).

Les volumes vendus à Veolia (CGE Moyeuivre) ont augmenté de 25,48 % (7 418 m³ en 2023 et 9 308 m³ en 2024).

Enfin, les volumes vendus à la Régie de l'eau de Metz Métropole (Regard Jussy), ont connu aussi une augmentation de 18,03 % (11 797 m³ en 2023 et 13 924 m³ en 2024).

Les volumes vendus à l'ensemble de nos abonnés ont connu cette année une baisse de 1,29 % faisant passer la consommation journalière de 11 654 m³ à 11 503 m³.

Les travaux de renouvellements et renforcements sur le réseau seront coordonnés avec les travaux envisagés dans les communes.

Les principaux travaux de renouvellement projetés dans les communes, en coordination ou en amont de travaux communaux sont :

- Amnéville – Sécurisation Rue Victor Hugo
- Amnéville – Rue de Nancy
- Lessy – Rue de Châtel
- Marange-Silvange – Rue des Pionniers
- Mondelange – Rue des Saules et rue Projetée
- Richemont – Sécurisation secteur Pépinville
- Rombas – Sécurisation Champ Robert
- Rombas – Rue Chantereine
- Rombas – Rue Maréchal Foch
- Vitry-sur-Orne – Rue Clémenceau Tranche 2

Les travaux pour Tiers :

- Ancy/Dornot – Extension Chemin de la Taye

Le suivi de la trésorerie qui a été fait cette année devra perdurer.

Nous allons nous rapprocher de l'agence de l'eau Rhin-Meuse afin d'étudier la possibilité d'obtenir des subventions pour les travaux de renouvellement de canalisation dans les secteurs fuyards.

Une étude est engagée pour l'installation de panneaux solaires pour l'approvisionnement en électricité des petites stations et ainsi développer les énergies renouvelables.

Les efforts entrepris devront être poursuivis cette année pour encore plus réduire nos dépenses et les points cités précédemment devraient nous y aider.

Le comité directeur, à l'unanimité, émet un avis favorable sur ces dispositions.

III – AUTORISATION DE LIQUIDER, MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Le comité directeur autorise le Président à engager et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025 à hauteur de 25 % des sommes inscrites au budget de l'année précédente, conformément à l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. Les dépenses de la section fonctionnement peuvent être liquider et mandater dans la limite de celles inscrites au budget précédent. Les dépenses afférentes au remboursement de la dette venant à échéance avant le vote du budget peuvent être mandatées.

Adopté à l'unanimité

IV – FIXATION DE LA CONTREVALEUR AU TITRE DE LA REDEVANCE PERFORMANCE RESEAU D'EAU POTABLE

Les redevances perçues par les agences de l'eau ont été modifiées par la loi de finances 2024 et doivent s'appliquer au 1^{er} janvier 2025.

La redevance pour prélèvement sur la ressource en eau est maintenue mais les redevances pour pollution de l'eau d'origine domestique et modernisation des réseaux de collecte sont remplacées à compter du 1^{er} janvier 2025 par :

- Une redevance de consommation d'eau potable fixée à 0,39 € HT pour 2025
- Une redevance de performance eau potable
- Une redevance de performance assainissement.

L'Agence de l'eau Rhin Meuse a fixé le tarif de la redevance pour performance des réseaux d'eau potable à 0,33 € HT/m³ pour l'année 2025.

Pour l'année 2025, le coefficient de modulation est fixé forfaitairement à 0,2 pour la redevance pour performance des réseaux d'eau potable (la performance des réseaux d'eau n'étant pas prise en compte pour cette première année).

Il convient de fixer le tarif de la contrevaletur pour la redevance pour performance des réseaux d'eau potable, qui doit être répercutée sur chaque usager du service public d'eau potable sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau vendu.

Le comité directeur à la majorité, avec deux abstentions, décide de fixer la redevance de performance eau au tarif de 0,066 € H.T. par mètre cube et doit donc être assujetti à la TVA au taux réduit de 5,5 %.

Adopté à la majorité avec deux abstentions

La prochaine assemblée générale aura lieu le MERCREDI 12MARS 2025 à la salle Henri Colpi à CLOUANGE.

Fait à Amanvillers, le 12 février 2025
Le Président du SIEGVO,

V. MATELIC